Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 056-215600289-20260428-DELDDESUBVCHE26-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CADEN

Nombre de conseillers en exercice :	19
Présents :	17
Votants :	19

Le 28 avril 2026
Le Conseil Municipal de la Commune de Caden dûment convoqué le **22 avril 2026** s'est réuni en session ordinaire à 20h à la Mairie, sous la présidence de Madame Claire MAHÉ, Maire.

PRESENTS : BEILLON É. BERTHE L. BOULO S. BOULO Y. BROHAN A. BURBAN Sy. FOURAGE E. GUICHON L. HERVIEUX P. MAHE C. MARTIN Ch. MENANT P. MOURRO S. OILLAUX P. RICHARD P. ROUSSEL C. SEROT E.

ABSENTS EXCUSES : BURBAN Sa. (procuration à BOULO S.) COILIER A. (procuration à BERTHE L.)

Secrétaire de séance : ROUSSEL C.

Objet : Entretien des chemins inscrits au Plan Départemental de promenade et de Randonnée (PDIPR) – Demande de subvention 2026

La commission en charge des sentiers pédestres expose que le Département accompagne les communes pour l'entretien des chemins inscrits au PDIPR :

- Aide forfaitaire de 80 €/km/an/par passage pour l'entretien des sentiers et pour la maintenance des ouvrages, du balisage et du mobilier réalisés par des interventions manuelles et mécaniques manuelles,
- Aide forfaitaire de 40 €/km/an/par passage pour l'entretien des sentiers et pour la maintenance des ouvrages, du balisage et du mobilier réalisés par des interventions mécaniques tractées,

Le montant global des aides est plafonné à 5000 € par an.

La commission indique que les sentiers de la Bouloterie (7 km) et du Grand Val (16,5 km) sont inscrits au PDIPR et peuvent par conséquent bénéficier de ces aides.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil municipal décide de poursuivre l'entretien de ses sentiers ainsi qu'il s'y est engagé et charge Madame le Maire de déposer la demande de subvention auprès du Conseil départemental.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.
Fait et délibéré les jours, mois et an mentionnés ci-dessus. Affiché le 29 avril 2026.

Fait à Caden, le 28 avril 2026
Le Maire

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Mairie de CADEN